



## 12 oct, CONTRE LA REPRESSION DE NOS COLLEGUES de Melle

**Le Rectorat de Poitiers** sanctionne, avec acharnement, sans conseil de discipline, 3 collègues de Melle en les suspendant plus de 6 mois pour avoir simplement participé à des manifestations contre les réformes des retraites et du bac. Il n'y a aucun élément à charge. RIEN ! Les collègues sont sanctionnés pour l'exemple ! Simplement pris au hasard parce qu'ils exprimaient des revendications pour la défense de leur métier ! Une 4ème collègue de Melle vient d'être convoquée aux prochaines CAPA disciplinaires des 12, 13, 14 et 16 octobre prochains, dans les mêmes conditions.

**Le Rectorat de Bordeaux** a adressé des courriers de menaces de sanction contre 9 collègues de Gironde pour avoir participé à des rassemblements devant des lycées lors de manifestations intersyndicales et interprofessionnelles contre ces mêmes réformes. Un collègue a été sanctionné sans conseil de discipline et sans dossier à charge en interrompant sa progression de carrière, avec le même acharnement arbitraire que le Rectorat de Poitiers ! **Le Rectorat de Clermont-Ferrand** a muté d'office, suite à un harcèlement managérial, une collègue pour avoir été porte-parole de collègues dénonçant le suicide d'un enseignant. **Le Rectorat de Lyon** a menacé de sanction une enseignante pour avoir simplement posé une banderole sur son balcon, critiquant les politiques sanitaires et le Pdt Macron. **Le Rectorat de Toulouse** a menacé une quinzaine de collègues pour avoir pénétré dans leur établissement lors des épreuves des E3C. **Le Rectorat de Nice** voulait engager des sanctions contre des collègues refusant d'organiser les E3C. **D'autres Rectorats** ont eu les mêmes actions, sans suite pour l'instant, mais les pressions restent. **Un collègue de Nice** a été condamné à 6 mois de prison suite à sa participation à une manifestation. **De nombreux collègues** du premier et du second degrés subissent sans cesse des pressions managériales dans la cadre de l'exercice du métier et comme représentant.es des personnels par exemple.

### Aujourd'hui c'est eux, demain, ça sera VOUS, ça sera NOUS !

Face à cet acharnement des différents rectorats, et en arrière-plan du ministère lui-même, la mobilisation contre la répression dans l'Éducation doit être d'ampleur nationale : à travers nos collègues du lycée Desfontaines de Melle, c'est toute la mobilisation dans l'Éducation que le ministère veut écraser ! Derrière cette répression c'est tout l'exercice de l'activité syndicale, du droit de grève et de la liberté d'expression qui sont attaqués.

**L'intersyndicale aveyronnaise, CGT Educ'action 12, FSU 12 et SUD Education 12**, s'associe au comité de soutien de Melle, à l'intersyndicale Education de l'Académie de Poitiers, à l'intersyndicale nationale de l'Education, et à l'intersyndicale nationale de la Fonction publique, pour exiger l'abandon immédiat :

- ∅ des mesures et procédures disciplinaires contre nos camarades de Melle, Bordeaux, Nice, Clermont-Ferrand ;
- ∅ des menaces de sanctions contre des collègues de Bordeaux, Lyon et Toulouse ;
- ∅ l'arrêt total de la répression contre toutes les personnes ayant participé aux actions du mouvement social et syndical partout ailleurs.

Ce gouvernement qui veut passer aujourd'hui toutes ses réformes en force, utilise la répression contre le mouvement social qui s'y oppose. Pourtant, les réformes de régression sociale qui dégradent nos conditions de travail et de vie, et les conséquences désastreuses de la loi de l'« école de la confiance », de la réforme du bac pour les élèves et les familles, conjuguée à ParcourSup, se mesurent déjà et vont fortement pénaliser les plus fragiles en instaurant une sélection sociale plus active.

**A l'occasion des CAPA disciplinaires engagées contre les 4 de Melle, nos organisations syndicales seront présentes à Poitiers lors du rassemblement organisé le 12 octobre à 13 heures. Elles appellent les personnels à y participer, à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, rassemblements devant les DSDEN et rectorats à l'occasion des conseils de discipline).**